

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	7 (1974)
Heft:	3
Artikel:	Pourquoi la littérature comparée?
Autor:	Gsteiger, Manfred
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-870991

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POURQUOI LA LITTÉRATURE COMPARÉE ?

« Pourquoi écrivez-vous ? » demanda la revue surréaliste *Littérature* en décembre 1919 à Blaise Cendrars, et celui-ci répondit par la formule aussi banale que profonde : « Parce que. » On pourrait poser une question analogue à tout critique et historien de la littérature, et certains d'entre eux seraient peut-être tentés d'y répondre de la même façon. Mais la boutade risquerait fort de les compromettre. « *Quod licet Jovi non licet bovi.* » On a plutôt tendance à refuser au philologue le droit au paradoxe qu'on est bien forcé de concéder à l'écrivain — et ceci en dépit du fait que le philologue se trouve être le voisin immédiat ou parfois le jumeau de l'écrivain. Mais somme toute ce philologue est par définition l'*« ami de la parole »*. Il pourrait donc avancer qu'il exerce son métier par sympathie pour les lettres. Mis à part certains motifs économiques dont on cache trop souvent l'importance, la réponse « Parce que cela me plaît » serait donc probablement la meilleure et la plus sincère — du moins faut-il espérer qu'elle le soit.

Toute question en appelle cependant une autre. Pourquoi écrivez-vous ? — mais aussi : Pourquoi vous exprimez-vous dans telle forme plutôt que dans telle autre ? Et pour revenir à notre philologue : Pourquoi avoir choisi telle discipline plutôt que telle autre ? En l'occurrence : Pourquoi la Littérature comparée ? La question est d'autant plus justifiée, voire inévitable, que les origines académiques de cette branche sont relativement récentes, qu'elle occupe une place quelque peu à part, que sa position face aux grands domaines traditionnels des études littéraires semble souvent ambiguë. Si je vais essayer de proposer ici une réponse qui ne soit pas simplement ce « Parce que » fatigique, je ne pourrais pas le faire en parlant du but sans prendre en considération la chose elle-même, ni en dissociant des deux l'aspect

Leçon inaugurale prononcée en qualité de professeur extraordinaire de Littérature comparée à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, le 30 mai 1974.

concret, c'est-à-dire l'application pratique. Le premier problème à poser est donc celui de la définition, le second celui des méthodes, après quoi nous disposerons peut-être de données suffisantes pour envisager le « pourquoi » d'une manière plus objective, sinon moins personnelle.

Qu'est-ce que la Littérature comparée ? Deux définitions récentes peuvent nous servir de point de départ. Dans un volume collectif publié aux Etats-Unis en 1961 et réédité depuis, Henry H. H. Remak constate que la Littérature comparée est l'étude des lettres au-delà des limites d'un pays particulier, ainsi que l'étude des relations entre la littérature d'une part et les beaux-arts, la philosophie, l'histoire, les sciences sociales ou naturelles, la religion, etc. de l'autre. « In brief », dit-il, « it is the comparison of one literature with another or others, and the comparison of literature with other spheres of human expression. »¹ Quelques années après Remak, Claude Pichois, dans un manuel destiné aux Universités françaises, offre la définition suivante : « Littérature comparée : description analytique, comparaison méthodique et différentielle, interprétation synthétique des phénomènes littéraires interlinguistiques ou interculturels, par l'histoire, la critique et la philosophie, afin de mieux comprendre la Littérature comme fonction spécifique de l'esprit humain. »²

Dans ces citations plusieurs éléments peuvent être retenus et comparés à leur tour. Leur provenance d'abord. En effet la France et les Etats-Unis d'Amérique sont pour ainsi dire les deux pays d'origine de la Littérature comparée. Ou plus exactement : c'est la France qui a créé la première, au XIX^e siècle, un enseignement systématique de cette discipline, tandis que les Etats-Unis ont connu et connaissent, au XX^e siècle, son extension la plus spectaculaire. Mais il y a une autre particularité qui nous frappe peut-être davantage encore, à savoir le champ de recherche et d'enseignement extraordinairement vaste tel qu'il est circonscrit, bien que d'une teneur passablement différente, aussi bien par la définition française que par la définition américaine. Pour quiconque connaît le développement de la Littérature comparée dans le monde, cette constatation a quelque chose d'étonnant et de réjouissant en même temps. Nos deux textes démentent clairement la

¹ *Comparative Literature. Method and Perspective*. Revised ed., ed. by Newton P. Stallknecht and Horst Frenz. Carbondale and Edwardsville: Southern Illinois U. P., 1971, p. 1.

² Claude Pichois et A. M. Rousseau : *La Littérature comparée*. Paris : A. Colin, Coll. U 2, 1967, p. 176.

divergence entre l'« école française » et l'« école américaine » dont certains ont voulu faire le critère premier de la situation du comparatisme sur le plan international depuis bientôt un quart de siècle. Mais quelle est cette divergence qui, si elle n'est pas liée essentiellement à une école « nationale » déterminée, semble pourtant réelle ? On peut dire qu'il s'agit avant tout d'une orientation historique d'une part, d'une orientation philosophique et esthétique de l'autre.

En effet la Littérature comparée telle qu'elle a été conçue en France est fondamentalement cette « branche de l'histoire littéraire » dont parle Jean-Marie Carré en 1951 dans l'avant-propos au manuel que son élève Marius-François Guyard publia dans la collection *Que sais-je ?* La Littérature comparée y est présentée comme « l'étude des relations spirituelles internationales, des *rapports de fait* qui ont existé... entre les œuvres, les inspirations, voire les vies d'écrivains appartenant à plusieurs littératures »³. La réaction de la part de ceux qui entendaient comparer précisément « n'importe quoi et n'importe quoi, n'importe quand et n'importe où », comme disait un peu dédaigneusement Carré, ne se fit pas attendre, et elle fut quelque peu polémique, surtout pour ce qui concerne l'exposé désormais célèbre de René Wellek au Congrès comparatiste de Chapel Hill en 1958⁴. La crise de la Littérature comparée dont parlait le savant américain réside — selon lui — dans le fait que cette discipline tend à réduire le phénomène littéraire à ses dimensions historiques, en d'autres termes qu'elle le situe dans un système de données « positives » en y établissant des points de rapprochement et des lignes d'influence. Il n'y a rien d'extraordinaire et rien d'illégitime non plus à ce qu'un représentant d'une approche plutôt stylistique et phénoménologique — en l'occurrence du *new criticism* anglo-saxon — tel que Wellek y fasse entendre l'autre son de cloche (comme il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant dans le fait que la critique néo-marxiste ne dédaigne pas revenir sur les positions « positivistes » de l'histoire littéraire). Mais la dénomination géographique qu'on a appliquée au prétendu débat franco-américain a passablement escamoté le fond du problème qui est bien moins d'ordre national que d'ordre méthodologique général. Notons qu'au début du siècle déjà Benedetto Croce mettait en cause les

³ Marius-François Guyard : *La Littérature comparée*. Paris : PUF, Coll. *Que sais-je ?, 1951*, p. 5.

⁴ René Wellek : « The Crisis of Comparative Literature ». In : *Proceedings of the Second Congress AILC/ICLA*, 1, pp. 149-159 (repris dans: *Concepts of Criticism*, New Haven 1963, pp. 282-295).

recherches comparatistes — non pas parce qu'il les croyait superflues, mais parce qu'il pensait que l'aspect comparatiste devait s'intégrer d'une manière tout à fait naturelle dans une approche critique totale (en quoi il ne surestimait sans doute pas ses propres facultés, mais bien celles de la plupart de ses collègues, italiens et autres...).

On a souvent dit que la réflexion méthodologique est un signe distinctif de la critique littéraire moderne, et qu'elle en est peut-être le plus important. Si cette affirmation est juste — et bien des raisons prétendent à croire qu'elle l'est — la Littérature comparée peut prétendre à une place privilégiée. En effet il n'y a pas de discipline philologique dont l'histoire se révèle dans la même mesure être une incessante mise en doute des propres valeurs, pas de discipline qui pratique autant qu'elle cet examen de conscience dont quelques-uns ont pu dire qu'il a parfois un caractère presque autodestructeur. Cette histoire est d'ailleurs relativement brève, beaucoup plus brève que celle des vénérables philologies nationales, et c'est dans ce fait même que réside sans doute une des raisons du besoin de justification, de l'effort théorique constant de notre discipline. Car ce que j'ai appelé la place privilégiée de la Littérature comparée est également une place précaire, puisque apparemment elle ne se définit que par opposition aux littératures nationales. L'étude des lettres étant intimement liée à celle des langues, la Littérature comparée semble être reléguée à la fonction de « science complémentaire » destinée à combler des lacunes en quelque sorte périphériques par rapport aux grands systèmes nationaux que l'histoire littéraire du XIX^e siècle — je veux dire celle qui commence à l'époque romantique — a construits et dont nous restons les héritiers.

Le comparatisme « classique » d'origine et de tradition françaises n'a jamais renié cette problématique et parfois il l'a même accentuée. Historiquement les débuts de la discipline ne sont rien d'autre que l'expression d'un intérêt nouveau pour les littératures étrangères, intérêt qu'on décèle déjà chez l'abbé Prévost, chez Voltaire, chez Rousseau, plus tard chez Madame de Staël, Stendhal et dans la génération romantique. Au début du XIX^e siècle la question des rapports entre les éléments proprement autochtones et les apports venus de l'extérieur commence à être posée clairement. En 1838, Abel Villemain, dans la préface à son *Tableau du dix-huitième siècle*, expose un programme qui consiste non seulement à montrer l'influence que les lettres françaises ont exercée en Europe, mais à définir les éléments étrangers dans la formation de cette littérature même. « Je fais voir », dit-il, « combien l'esprit français, au commencement du dix-huitième siècle, emprunta lui-même à l'étranger, et que de choses il rendit puis-

santes, en les répétant. »⁵ Les concepts d'« emprunt » et de « répétition » ouvrent la voie à une approche plus générale où les notions de ressemblance, voire de parenté, prennent une importance primordiale. Fernand Baldensperger, dans son article « Littérature comparée : le mot et la chose » de 1921, caractérise ainsi cette époque post-romantique : « Les juxtapositions pures et simples de littératures semblent avoir fait leur temps ; les revendications nationales par comparaison paraissent inutiles ; l'interaction possible et les contacts évidents permettent, même pour des époques d'expression nationale et de style 'cristallisé', l'exposé lié de certaines grandes époques intellectuelles. »⁶ En d'autres termes on commence à entrevoir la réalité concrète qui est celle de la grande idée de *Weltliteratur* prônée par Goethe. Mais ce n'est pas par hasard que Baldensperger reproche à ces essais d'envisager des synthèses trop vastes et trop rapides. En effet, contrairement à la tendance universaliste de la première partie du siècle, l'évolution des sciences humaines, l'accumulation progressive de savoir « positif » mena infailliblement à une diversification des tâches. Ainsi se substituait au cosmopolitisme littéraire des premiers comparatistes « avant la lettre » l'érudition des spécialistes — une érudition qui nous a donné d'ailleurs à son tour quelques synthèses admirables telles que *Goethe en France* de Baldensperger, *Le Préromantisme* de Paul van Tieghem et surtout *La Crise de la conscience européenne* de Paul Hazard.

En dépit de telles réussites où les notions de culture générale ne font nullement défaut, en dépit aussi de l'attitude d'un « nouvel humanisme » que Baldensperger lui-même aimait à retrouver dans les préoccupations comparatistes — et qui correspond en quelque sorte à l'esprit de l'Entre-deux-guerres et de la Société des Nations — le comparatisme du type « classique » (ou « orthodoxe » comme l'appellent certains de ses adversaires) restait souvent un peu trop étroitement lié à la recherche historique pure et simple. La confrontation avec les courants critiques modernes opposant à l'« historicité » de l'œuvre littéraire sa « littérarité », à savoir son côté foncièrement créateur, tels que le *new criticism* évoqué il y a un moment, l'esthétique de Croce, la *Werkimmanenz* des « interprètes » du domaine allemand, la psychocritique, la stylistique illustrée par un Leo Spitzer ou un Erich

⁵ M. Villemain : *Cours de littérature française*. Tableau du dix-huitième siècle. Bruxelles : Soc. belge de Librairie 1838, t. I, p. IX.

⁶ Fernand Baldensperger : « Littérature comparée. Le mot et la chose ». In : *Revue de Littérature comparée I* (1921), p. 15.

Auerbach, la typologie basée sur les traditions de la rhétorique pratiquée par Ernst Robert Curtius, la sociologie littéraire de Lukács à Pierre Macherey, enfin le structuralisme sous toutes ses formes, cette confrontation donc ébranlait quelque peu le système « fermé », mais se révélait somme toute bénéfique dans ce sens qu'elle remettait en cause des positions établies ou prétendues telles. Le comparatisme français, tout en maintenant une forte orientation historique, a d'ailleurs rapidement évolué : les attitudes actuelles d'un Etiemble ou d'un Robert Escarpit sont là pour en témoigner. Les deux définitions de Remak et de Pichois que j'ai citées montrent qu'une sorte de *consensus* sur le plan international est désormais atteint. Cet accord s'est établi naturellement à la base de formules suffisamment vastes pour pouvoir englober des approches aussi bien « positivistes » qu'« existentielles », aussi bien « historiques » qu'« immanentes ». Si le comparatisme traditionnel posait comme exigence absolue à ses recherches l'existence de « relations de fait », donc d'un jeu d'influences, de réceptions et d'interactions reconnaissables comme telles, le courant contemporain admet sans restriction les comparaisons dites « pures », en d'autres termes l'examen et l'interprétation parallèle des structures de deux ou plusieurs œuvres. Le seul critère généralement reconnu reste l'appartenance de ces œuvres à des langues ou littératures différentes. Cet état des choses est réjouissant sans doute puisqu'il ouvre la voie à une foule d'études intéressantes, souvent fascinantes, parfois aussi, il faut l'avouer, un peu saugrenues. D'autre part une telle ouverture ne doit pas nous faire oublier combien il reste à accomplir dans le domaine plus spécifique qu'il conviendrait d'appeler l'histoire littéraire comparée, domaine qui connaît d'ailleurs, sous le signe de la sociologie littéraire et du « néo-positivisme », un regain de faveur incontestable.

Ce que je viens de dire montre qu'il est impropre de parler d'une « méthode comparatiste » ; la Littérature comparée désigne bien une certaine attitude, elle marque un point de départ, mais non pas un procédé particulier, les différentes acceptations du terme reflétant précisément le pluralisme méthodique de la critique actuelle. Dans ce contexte il convient d'examiner brièvement deux termes qui semblent parfois se concurrencer, parfois s'identifier, à savoir Littérature comparée et Littérature générale. Dans un petit ouvrage théorique publié en 1931 — ouvrage dépassé certes, mais qui reste riche en idées stimulantes — Paul van Tieghem admet que la « la littérature comparée proprement dite étudie le plus souvent des rapports *binaires*, entre deux éléments seulement ; que ces éléments soient des ouvrages, des écrivains, des groupes d'œuvres ou d'hommes, des litté-

ratures entières ; que ces rapports concernent la substance ou la forme de l'œuvre d'art. La constatation de ces rapports binaires, entre un émetteur et un récepteur — avec parfois l'indication d'un transmetteur — est intéressante en elle-même... Mais... (le) but (des travaux de cette sorte)... bien souvent, reste subordonné à la notion de littérature nationale... »⁷ A ce concept van Tieghem oppose celui d'« *histoire générale de la littérature*, ou plus brièvement *littérature générale*, un ordre de recherches qui porte sur les faits communs à plusieurs littératures, considérés comme tels, soit dans leurs dépendances réciproques, soit dans leur coïncidence »⁸. Cette distinction, considérée comme inutile et même néfaste par Wellek et ses émules, a été reprise en 1968 avec de nouveaux arguments par Simon Jeune dans un « essai d'orientation » intitulé *Littérature générale et littérature comparée*. Notons également les équivalents allemands des deux termes qui ont été conjugués dans le nom de l'association fondée en 1969 par Horst Rüdiger : « Deutsche Gesellschaft für Allgemeine und Vergleichende Literaturwissenschaft ». La formule adoptée par Rüdiger tient compte du fait que les deux termes désignent effectivement des domaines qu'il est souvent malaisé de distinguer de façon nette et absolue. Plutôt que de principes rigides il s'agit de nuances. Ainsi en Littérature comparée semble dominer l'esprit analytique tandis que la Littérature générale tend à la synthèse. Autre élément important dans la conception du comparatisme « classique » (nous venons de le voir dans la citation de van Tieghem) : l'idée de nation (qu'il convient d'ailleurs de compléter ou même de remplacer par celles de langue, ethnie ou Etat). Ainsi l'Allemand de l'Est Werner Krauss a pu avancer l'opinion il y a quelques années seulement que le concept national reste la « conditio sine qua non » de toute approche comparatiste⁹.

Mais voici que se pose une question fondamentale : Dans quelle mesure à l'heure actuelle ce concept national correspond-il encore à la réalité ? Car si le XIX^e siècle aimait à placer la littérature sous le signe de l'évolution nationale, tout internationalisme — prolétarien ou autre — relègue désormais la nation au niveau secondaire ou tertiaire. Un tel radicalisme, il faut le dire, est devenu monnaie courante surtout dans les milieux de la nouvelle critique d'Allemagne fédérale où le souvenir des mauvaises expériences du nationalisme reste vivant. Délibérément on y tend à substituer aux catégories « verticales » de

⁷ Paul van Tieghem : *La Littérature comparée*. Paris : A. Colin 1931, p. 170.

⁸ I. c. p. 174.

⁹ Werner Krauss : *Grundprobleme der Literaturwissenschaft*. Reinbek : Rowohlt 1968, p. 117.

langue, nation, peuple, ethnies, pays ou Etat celle, « verticale », de classe. Et en faisant fi du travail accompli par les comparatistes français et américains depuis bientôt un siècle, certains prétendent fonder la première « science littéraire » internationale véritable¹⁰. Mais remplacer le dogme nationaliste d'autrefois par un dogme marxiste ou pseudo-marxiste nous avance fort peu. Non seulement faut-il reconnaître que le critère de langue, sinon celui de « peuple », reste à la base de toute production littéraire, mais aussi voyons-nous clairement qu'à l'époque que nous vivons le nationalisme n'est nullement mort. Ainsi je lis dans le livre qu'on a appelé « le classique de la décolonisation » : « La cristallisation de la conscience nationale (en l'occurrence celle des peuples autrefois colonisés) va à la fois bouleverser les genres et les thèmes littéraires et créer de toutes pièces un nouveau public... C'est seulement à partir de ce moment que l'on peut parler de littérature nationale. »¹¹ Les quelques phrases de Frantz Fanon semblent assez révélatrices quant à notre propos. Mais peut-être la démonstration était-elle superflue. Autant revenir à la bonne vieille formule de Taine « la race, le milieu et le moment » qui combine pertinemment les aspects horizontaux et verticaux et qui n'exclut nullement l'idée de classe (puisque selon Taine la notion de « milieu » englobe celle des « conditions sociales »¹²), mais évite de la poser en critère absolu.

Cependant le problème du « cadre national » n'en est pas résolu pour autant. Ne faut-il pas en redéfinir la signification ? En effet, il semble exclu de continuer à considérer l'histoire littéraire comme ensemble de littératures nationales plus ou moins homogènes. Même si nous admettons l'existence de littératures particulières liées aux langues respectives — et je pense qu'il serait difficile de voir les choses autrement — nous devons nous rendre à l'évidence que leurs limites sont mouvantes aussi bien dans le temps que dans l'espace. Les structures apparemment cohérentes de chaque littérature dite nationale se transforment et se diversifient sans cesse sous l'action d'éléments politiques, économiques, psychologiques, sociaux et autres. Pour prendre un exemple qui nous est près : Il n'y a pas de doute que les lettres romandes ne fassent partie de la littérature française du fait que leur langue est le français, mais il n'y a pas de doute non plus qu'elles ne

¹⁰ cf. p. ex. Hans Robert Jauss : « Paradigmawchsel in der Literaturwissenschaft ». In : *Methoden der deutschen Literaturwissenschaft*, hg. v. V. Žmegač ; Frankfurt : Athenäum Fischer Taschenbuchverlag 1972, pp. 274 ss.

¹¹ Frantz Fanon : *Les Damnés de la terre*. Paris : Maspero 1974, p. 169.

¹² Taine : *Pages choisies...* par G. Pompidou. Paris : Hachette, Classiques illustrés Vaubourdolle 1953, pp. 32 s.

soient en même temps une littérature à part du fait qu'elles ne sont pas écrites en France ni par des Français. Et que dire de la littérature provençale moderne, littérature écrite en France par des Français, mais non pas en français ? Que dire de la littérature française des Bernois du XVIII^e siècle, écrite en dehors de France par des écrivains appartenant à une couche sociale élevée et germanophone ? Plus on examine de près l'ensemble des productions littéraires d'un champ déterminé, ne serait-ce qu'une fraction extrêmement petite sur le plan universel, plus on se rend compte qu'il n'y a pas d'entité nationale, mais une foule de formes intermédiaires auxquelles le seul critère de la langue donne un semblant d'ordre et d'unité. Ainsi faut-il modifier le modèle rigide de ce que nous avons pris l'habitude d'appeler une littérature nationale, et le remplacer par un modèle pour ainsi dire mobile. Pour pratiquer un comparatisme moderne, il faut donc partir de littératures nationales dont le contenu sera continuellement mis en question, continuellement réexaminé et redéfini. Ou pour employer la terminologie de Saussure : le modèle diachronique traditionnel sera complété et si nécessaire remplacé par un modèle synchronique. C'est dans cette attitude d'ailleurs que l'intérêt porté par bien des comparatistes aux littératures « marginales » et aux « petites littératures » trouve son fondement théorique.

Après tant de théorie il est bon d'en venir à la pratique. Comment la Littérature comparée peut-elle se concrétiser dans la recherche et dans l'enseignement ? La réponse en semble aisée. Font partie intégrante du domaine comparatiste les études de relations, d'influences et de sources, de médiation et de réception littéraires, ensuite les problèmes des époques, des grands courants et des genres, la thématologie et la typologie comparées, enfin la théorie, la critique et l'interprétation (ou explication de textes) comparées, ces derniers secteurs faisant également partie, dans une mesure plus ou moins grande, du domaine des philologies dites nationales et constituant en quelque sorte leur terrain de rencontre avec la Littérature comparée. Quelques titres cités pêle-mêle désignent des études spécifiquement comparatistes : *Diderot en Allemagne* (Roland Mortier), *The french face of Edgar Poe* (Patrick F. Quinn), *Dante e la Francia* (Arturo Farinelli), *Das « Journal Etranger » und seine Bedeutung für die Verbreitung der deutschen Literatur in Frankreich* (Johann Gärtner), *Le mythe de Faust* (André Dabuzies), *Das Vater-Sohn Motiv in der Dichtung* (Kurt Wais), *Manierismus in der Literatur* (Gustav René Hocke). Par contre des travaux du type *A history of modern criticism* (René Wellek) ou *Sozialgeschichte der Kunst und Literatur* (Arnold Hauser) ou encore des volumes collectifs tels que *Les che-*

mins actuels de la critique font partie du domaine de cette « general literature » ou « Literaturwissenschaft » tout court que les comparatistes, sous peine de paraître prétentieux, ne sauraient revendiquer à eux seuls. Et je suis parfaitement conscient que les quelques exemples que je viens de citer ne concernent qu'une petite partie de l'histoire et de la critique synthétiques qu'Etiemble appelle, non sans arrière-pensée polémique, la « littérature (vraiment) générale », c'est-à-dire une littérature universelle où la tradition japonaise ou tibétaine tient autant de place que l'héritage européen¹³. L'attaque récente d'Etiemble contre Wellek et sa *Théorie littéraire* montre d'ailleurs, soit dit en passant, un singulier renversement des alliances, puisque c'est précisément le « généraliste » américain qui encourt maintenant le reproche de pratiquer un « europocentrisme » désuet, et ceci de la part d'un Français « positiviste » malgré les apparences !

Mais laissons pour le moment ces « généralisations » pour retourner à des préoccupations plus modestement comparatistes. Mise à part la thématologie (« Stoff- und Motivgeschichte ») remise en valeur entre autres par Raymond Trousson, j'aimerais signaler notamment deux directions de la recherche riches de perspectives. La première est placée sous le signe des « images et mirages », c'est-à-dire qu'elle examine les reflets et les déformations d'une œuvre, d'un auteur ou d'un groupe d'œuvres, voire d'un peuple, d'un Etat ou d'une couche sociale, dans une littérature étrangère. Ainsi elle se situe à mi-chemin entre l'histoire littéraire, l'histoire politique et la psychologie des peuples. L'exemple le plus typique de ce genre de recherches reste le livre *Les écrivains français et le mirage allemand* de Jean-Marie Carré publié en 1947. En 1951 Marius-François Guyard parle à propos de « L'étranger tel qu'on le voit » d'*« Un point de vue nouveau »* et d'*« Un domaine d'avenir »*¹⁴. Les adeptes de cette « Imagologie », comme on l'appelle parfois, continuent à être relativement nombreux en France, mais se trouvent également ailleurs, par exemple à l'Université d'Aix-la-Chapelle, où le Belge Hugo Dyserinck dirige des travaux tels que *Das Bild des Schwarzen in der europäischen Kolonial-literatur* (Martin Steins). L'étude des images et des mirages révèle d'autre part un aspect de sociologie littéraire qui la met en rapport avec une tendance critique des plus avancées, à savoir cette « sociologie de la perception littéraire » qu'un Pierre Orecchioni ou un Robert

¹³ Etiemble : *Essais de littérature (vraiment) générale*. Paris : Gallimard 1974, *passim*.

¹⁴ *La Littérature comparée*, I. c. p. 110 et p. 118.

Escarpit opposent à la traditionnelle « sociologie de la création »¹⁵. En effet c'est dans les études portant sur la réception d'un auteur, d'une œuvre ou d'un concept littéraire au-delà des frontières, comme c'est le cas dans *L'image de Jean-Paul Richter dans les lettres françaises* de Claude Pichois, que cette approche, centrée non plus exclusivement sur l'auteur, mais également sur le lecteur et sur son écran de réception déterminé par ses attentes et par ses préjugés, a trouvé une première réalisation.

Le second domaine qu'il convient de mettre en relief est celui, immense, de la traduction littéraire. La traduction est d'abord un véhicule — et probablement le plus important — de cette interaction de deux littératures dont les comparatistes « classiques » ont fait leur préoccupation première (ce qui leur a valu d'ailleurs, et leur vaut encore, le reproche de s'intéresser trop aux phénomènes marginaux). Mais bien au-delà de toute considération historique, l'importance de la traduction en tant que genre littéraire réside dans le fait que par ce biais le comparatisme se trouve de nouveau confronté à l'aspect esthétique, à la « littérarité » des textes. C'est lui précisément qui doit et qui peut être à même de développer, par la comparaison systématique de la traduction avec l'original, une esthétique et une critique de ce genre important (et il va de soi qu'il ne s'agit pas simplement de constater si la traduction est « juste » ou « fausse », mais dans quel esprit elle a transformé l'original). On peut dire que le problème de la traduction n'est rien d'autre que l'aspect spécifiquement comparatiste du problème esthétique général. C'est donc avec raison que Pichois et Rousseau constatent dans leur manuel que « la traduction permet d'envisager l'écrivain, la langue et le public sous un angle nouveau » et que « les problèmes théoriques de la traduction littéraire... sont au centre du comparatisme actuel »¹⁶.

Ces quelques indications, d'ailleurs incomplètes, peuvent donner une idée de l'étendue et de la variété des divers domaines de la recherche et de l'enseignement de notre discipline. Celui qui désire travailler en comparatiste n'a que l'embarras du choix. Encore lui faudra-t-il remplir certaines conditions préliminaires et, pour ne par-

¹⁵ *Le littéraire et le social. Eléments pour une sociologie de la littérature.* (Publiés) sous la direction de R. Escarpit. Paris : Flammarion, Coll. Science de l'homme, 1970, passim, notamment : R. Escarpit : « Le littéraire et le social » ; P. Orecchioni : « Pour une histoire sociologique de la littérature ». Cf. aussi Harald Weinrich : *Literatur für Leser*. Stuttgart : Kohlhammer, Coll. Sprache und Literatur, 1971, p. 68.

¹⁶ *La Littérature comparée*, l. c. p. 163 et p. 205.

ler que du plan pratique, avant tout celle de la connaissance au moins passive de plusieurs langues ainsi qu'une vaste culture littéraire générale. Les exigences minimales peuvent être définies dans ce sens que le futur comparatiste doit disposer de connaissances approfondies au moins dans deux littératures dites nationales. C'est d'ailleurs ainsi qu'il convient d'envisager la place d'un certificat de Littérature comparée, qui n'a guère de sens qu'en fonction d'études littéraires centrées sur deux ou plusieurs domaines linguistiques précis.

Certes n'est-il pas exclu de laisser de côté le problème concret des langues et pratiquer certaines formes de Littérature comparée en se servant avant tout ou même exclusivement de traductions. Dans un texte célèbre, *Sulla maniera e l'utilità delle traduzioni*, qui ouvre le débat romantique en Italie, Madame de Staël, en 1816, fait l'éloge des traductions d'œuvres étrangères qui seules sont à même de briser le cercle fermé des littératures nationales. Evidemment, dit-elle, il serait préférable de lire ces œuvres en langue originale, mais puisque cela demande un effort trop grand, tenons-nous au moins à des traductions aussi fidèles que possible qui conservent l'empreinte étrangère et qui, par là, peuvent non seulement élargir notre horizon intellectuel, mais aussi enrichir et même transformer notre expression littéraire. « So bene che il miglior mezzo per non abbisognare di traduzioni sarebbe il conoscere tutte le lingue nelle quali scrissero i grandi poeti, greca, latina, italiana, francese, spagnuola, inglese, tedesca. Ma quanta fatica, quanto tempo, quanti aiuti domanda un tale studio ! chi può sperare che tanto sapere divenga universale ? e già all'universale deè por cura chi vuol far bene agli uomini. Dirò di più : se alcuno intenda compiutamente le favelle straniere, e ciò non ostante prenda a leggere nella sua propria lingua una buona traduzione, sentirà un piacere per così dire più domestico ed intimo provenirgli da que' nuovi colori, da que' modi insoliti, che lo stil nazionale acquista appropian-dosi quelle forestiere bellezze. »¹⁷

Le texte de Madame de Staël nous fait sentir fort joliment l'ambiguïté qu'il y a dans le concept « littératures étrangères et comparées » (au pluriel !), comme on l'appelait traditionnellement en France, concept plutôt modestement cosmopolite et basé avant tout sur les seules traductions, mais quand même utile et non dépourvu de nouvelles perspectives. Comment éviter une telle ambiguïté ? Je pense qu'il n'y a qu'un seul moyen, à savoir une prise de position résolue en

¹⁷ G. Pullini : *Le poetiche dell'Ottocento. Antologia critica*. Padova : Liviana 1959, p. 12 (article publié dans : *Biblioteca Italiana*, janvier 1816).

faveur de tel ou tel autre aspect de la recherche. Certains problèmes de périodisation, de courants ou d'histoire des idées, certains aperçus généraux — des *surveys* —, ainsi qu'une certaine approche thématique peut-être quelque peu sommaire par exemple peuvent aisément se passer des textes en version originale. Mais dès que nous entrons dans les domaines comparatistes par excellence — questions d'influence et de réception d'une part, questions d'esthétique et de stylistique comparées de l'autre — la connaissance et l'analyse directe des textes étrangers deviennent indispensables.

Mais ici encore il s'agit d'opérer un choix intelligent et adapté aux intérêts ainsi qu'aux facultés individuels. Les possibilités — et probablement aussi les tentations — étant particulièrement multiples en Littérature comparée, il convient de se limiter, et ceci d'autant plus que l'explication de textes comparée et la pratique d'une esthétique de la traduction ne permettent pas de se borner à des connaissances linguistiques superficielles, fussent-elles brillantes, mais demandent une familiarité exceptionnelle avec les valeurs expressives de deux idiomes, dont l'un seulement, en règle générale du moins, sera une « langue donnée ». Dans notre discipline il ne s'agit pas de faire tout, mais comme dans n'importe quel autre domaine, de faire bien. Ainsi le terme de Littérature comparée aura toujours la signification que chaque comparatiste voudra bien lui prêter, et il y aura toujours autant de comparatismes qu'il y a de comparatistes, quelques-uns avec des préoccupations plus vastes, d'autres avec des préoccupations plus limitées, et tous gardant des assises dans une ou plusieurs littératures dites nationales.

Tout au plus le comparatiste aura-t-il le privilège de rester conscient de l'unité fondamentale des formes innombrables de la littérature. C'est cette conscience qui peut justifier ses efforts de coordonner en quelque sorte les recherches et les résultats des différentes parties et directions de la critique, même si à bien des égards il doit rester redétable aux travaux des autres et renoncer à vouloir être compétent dans tous les domaines en question. Ainsi la Littérature comparée, tout en étant une discipline bien à elle, peut-elle préparer le terrain aux rencontres et aux synthèses, ce qui n'est certes pas son moindre mérite.

J'aimerais y ajouter une dernière considération d'ordre plus particulier. La Littérature comparée qui est, par définition, l'étude littéraire s'étendant sur deux ou plusieurs aires linguistiques, semble bien être la forme d'approche idéale dans tout pays plurilingue et, somme toute, la seule forme d'approche tenant compte de l'ensemble des productions littéraires de ce pays. Il est à peine besoin de souligner l'importance de cet argument pour un Etat ou un ensemble d'Etats

comme la Suisse, et il n'est pas exagéré de dire que la plupart des perspectives qui s'y ouvrent n'ont pas encore été étudiées, ni « Ramuz et la Suisse alémanique », ni « Guillaume Tell chez Chavannes et Frisch », ni le motif de la fuite et du retour dans le pays dans nos quatre littératures.

Pourquoi la Littérature comparée ? Peut-être n'y a-t-il qu'une seule réponse valable : parce qu'elle nous concerne. Mais elle nous concerne à plusieurs niveaux. Au niveau international d'abord. « An die Stelle der alten lokalen und nationalen Selbstgenügsamkeit und Abgeschlossenheit tritt ein allseitiger Verkehr, eine allseitige Abhängigkeit der Nationen voneinander. Und wie in der materiellen, so auch in der geistigen Produktion. Die geistigen Erzeugnisse der einzelnen Nationen werden Gemeingut. Die nationale Einseitigkeit und Beschränktheit wird mehr und mehr unmöglich, und aus den vielen nationalen und lokalen Literaturen bildet sich eine Weltliteratur. »¹⁸ Ce n'est pas Goethe qui écrit ceci, mais Karl Marx. Dans le *Manifeste du Parti communiste*, il met en relation la *Weltliteratur* avec le développement des échanges commerciaux. Il y a une corrélation évidente entre Littérature comparée et pensée libérale. Libéralisme à double tranchant, il est vrai, impliquant l'égoïsme économique aussi bien que la liberté, mais qui reste vivant là où il se fait le défenseur du droit à l'individualité contre l'embrigadement général. Ainsi ce n'est pas par hasard que la Littérature comparée s'intéresse, et de plus en plus, aux expressions littéraires particulières et « marginales » autant qu'aux grands courants et ensembles.

Cette Littérature comparée nous concerne sur le plan européen ensuite, reflétant les multiples facettes spirituelles de notre continent en train de chercher son unité, qui ne pourra être qu'une unité dans la diversité, donc fédéraliste. Elle nous concerne au niveau helvétique, fédéraliste lui aussi, où la comparaison est à même de remplacer l'indifférence et l'ignorance dont nous nous contentons trop souvent. Elle nous concerne enfin et surtout au niveau personnel, parce que nous sommes tous, plus ou moins consciemment, des êtres composites. Faire de la Littérature comparée n'est rien d'autre qu'articuler notre propre diversité, la projeter sur le phénomène littéraire et y scruter les reflets. Pourquoi la Littérature comparée ? Pour mieux comprendre, mieux devenir nous-mêmes dans cette relation jamais interrompue qui va de nous à l'autre et de l'autre à nous.

Manfred GSTEIGER.

¹⁸ Karl Marx/Friedrich Engels: *Manifest der Kommunistischen Partei* (1848). Berlin : Dietz-Verlag, Bücherei des Marxismus-Leninismus, 1967, p. 47.